



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 22/12/2011

Votre annonce n°11-285380 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'IOPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.

Imprimer

Retour

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département de publication : **38**
Annonce No **11-285380**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

SAEM Territoires 38, 34 rue Gustave Eiffel, Contact : saem Territoires 38, à l'attention de France Bourassin, F-38028 Grenoble Cedex 1. Tél. (+33) 04 76 70 97 97. Fax (+33) 04 76 43 07 03.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://territoires38.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Sorra, 4 rue Pierre de Coubertin ZI de Percevalière Bp35, F-38172 Seyssinet Pariset Cedex. Tél. (+33) 4 76 48 00 51. E-mail : repro@sorra.fr. Fax (+33) 4 76 48 07 03. Adresse internet : <http://territoires38.achatpublic.com>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Territoires 38, 34 rue Gustave Eiffel, à l'attention de M. le directeur, F-38028 Grenoble Cedex 01. Tél. (+33) 4 76 70 97 97. Fax (+33) 4 76 70 97 97.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autre.

I.3) Activité principale :

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

travaux d'aménagement - pré Nouvel à Seyssins (38180).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux.

Exécution.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : quartier Pré Nouvel à Seyssins, 38180 Seyssins.

Code NUTS **FR714**.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

travaux d'aménagement du nouveau quartier de Pré Nouvel à Seyssins (38180)
Lot 1 - lot 2 - lot 3.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45112700.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marchés publics par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

II.1.8) **Lots :**

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) **Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale :**

travaux d'aménagement divisés en 3 lots :

Lot 1 voirie, maçonnerie, assainissement, espaces verts, plantations, mobilier urbain, mise en conformité PPRN du ruisseau des Rivaux

Lot 2 : assainissement, réseaux divers, fourreaux, génie civil éclairage, réseau eau potable/incendie

Lot 3 : éclairage.

II.2.2) **Informations sur les options :**

Options : oui.

Description de ces options : le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article 33.ii.6° du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.3) **Reconduction :**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution :**

Durée en mois : 60 (à compter de la date d'attribution du marché).

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT n° 1 intitulé : Voirie, maçonnerie, assainissement, espaces verts ...

1) **Description succincte**

travaux préliminaires / Terrassements généraux/Voirie/ Maçonnerie / Assainissement (Eaux pluviales) / Plantations/ Espaces verts / Mobilier urbain / Mise en conformité PPRN du ruisseau des Rivaux

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45112711.

3) **Quantité ou étendue**

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaires sur les lots**

Durée du marché : 60 mois à compter de l'OS de démarrage Il comprend : 1 tranche ferme : viabilisation des 5 zones d'aménagement et mise en oeuvre du parc et des aménagements de protection du milieu naturel 1 tranche conditionnelle 1 : Mise en place de terre de remblais compatible 1 tranche conditionnelle 2 : mise en place de containers à déchets enterrés La tranche ferme comporte des options techniques définies dans le CCTP : Option 1 : poubelles parc (700 Mobiliers et ouvrages paysagers 3-4) Option 2 : signalétique cheminement didactique (700 Mobiliers et ouvrages paysagers 3-9)

LOT n° 2 intitulé : Assainissement (E.U. eaux usées) - Réseaux divers - Fourreaux-

1) **Description succincte**

Assainissement (E.U. eaux usées) / Réseaux divers / Fourreaux / Génie civil Eclairage / Réseau Eau potable /Incendie

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45111291.

3) **Quantité ou étendue**

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaires sur les lots**

Durée du marché : 6 mois à compter de l'OS de démarrage

LOT n° 3 intitulé : Eclairage (fourniture et pose luminaires et mâts)

1) **Description succincte**

Eclairage (fourniture et pose luminaires et mâts)

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

31527200.

3) **Quantité ou étendue**

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaires sur les lots**

Durée du marché : 2 mois à compter de l'OS de démarrage

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés :**

Garantie à première demande.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Fonds propres et emprunts.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Groupement solidaire.

III.1.4) **Autres conditions particulières :**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire : Une déclaration sur l'honneur (Dc1) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 8 de l'ordonnance du 6 juin 2005 n°2005-649

Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet (Dc2)

Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

III.2.2) **Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chiffre d'affaires des trois derniers exercices disponibles

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1) références de travaux réalisés au cours des 5 dernières années pour des opérations comparables, pour l'ensemble des prestations requises dans chaque lot.

2) moyens matériels et humains dont dispose l'entrepreneur

3) certificats de qualifications ou références ou certificats de capacités équivalents.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : lot 1

Terrassement :

Profil 1ap3, 1.100 et 1.13 ; 1.1.3 ; 2.3.1.2, FNTF 1292 pour confortement, FNTF 1113, 1311, 1312

Fondations revêtements de sols

Profil 3.p-2b

Assises de chaussée

3.22

Béton coulé

Profil 3.p-62, 3.62 et 3.63

Maçonnerie

Profil 3.84, 1442, 1443

Serrurerie métallerie

Qualification Qualibat

Métallerie

4412

Ferronnerie

4432

Qualifications et profils FNTF

Serrurerie métallerie

Profil 8.1-p2, 3.93

Mobilier urbain

3.90

Hydraulique et arrosage

A520 classe 5, 1361

Plantation

P120 classe 7

Forestiers P301 référence équivalente sur au minimum 2ha

1351

Entretien

E131

Voirie Réseaux Divers

Qualification FNTF 5113

Electricien qualifié indispensable pour courants forts et faibles FNTF 651

Fntp 310-322-323 Travaux de route

lot 2

Terrassement :

Profil 1ap3, 1.100 et 1.13 ; 1.1.3 ; 2.3.1.2, FNTF 1292 pour confortement, FNTF 1113, 1311, 1312

Electricité

Qualification qualifelec électronique

E3 classe 4

Alimentation Eau Potable

Qualification FNTF 5401 Eau potable

Assainissement

Qualification FNTF 5511 Assainissement Eaux Usées, 1321, 1322,1323

lot 3

Terrassement :

Profil 1ap3, 1.100 et 1.13 ; 1.1.3 ; 2.3.1.2, FNTF 1292 pour confortement, FNTF 1113, 1311, 1312

Eclairage public

Me 4 Tn4, (H.T.) et RT.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 40.

2. valeur technique au vu du mémoire justificatif. Pondération : 60.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2011-947-303.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 1.e.r février 2012.

Documents payants : oui.

Prix : 147,00 euros.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

9 février 2012 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) RENOUVELLEMENT :**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :Le dossier de consultation est librement accessible par la voie dématérialisée, via la plateforme de dématérialisation de Territoires 38 : <http://territoires38.achatpublic.com>

Il est remis à chaque candidat qui en fait la demande par télécopie, avant le 01/02/2011 auprès de la société SORRA (cf. adresse à la section) au prix de : 147,00 euros (H.T.) pour un dossier papier et de 12,75 euros (H.T.) sur support CD Rom

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de Territoires 38 - France Bourassin (cf. section I)

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du maître d'oeuvre - contact : Catherine Mosbach - 81 rue des - Poissonniers 75018 Paris - tél : 01 53 38 49 99

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement selon les critères pondérés suivants :

1) Prix : 40 %

Le prix sera apprécié au regard du critère suivant : prix proposé = (prix le plus bas / prix du candidat) x 40

2) Valeur technique au vu du mémoire justificatif : 60 %.

A) Modalités d'exécution des travaux pour aboutir à l'objectif à atteindre décrit par les documents graphiques et les prescriptions techniques du marché: 20 points

Gestion des eaux pluviales, stabilisation des berges et des lits, précautions d'interventions en zones humides, finition des sols dans un environnement de haute qualité, ouvrages ;

B) Moyens humains et techniques affectés au chantier vert : 20 points

Conducteur de travaux (Cv) chef d'équipe (Cv), nombre de personnes, moyens techniques et matériaux utilisés, moyens techniques affectés au chantier vert, matériel.

C) Mesures prises pour la protection de l'environnement, sécurité, hygiène : 10 points

Analyse, observations sur les contraintes d'intervention liées au site, sécurité du personnel, protections collectives et individuelles, informations, barrières, clôtures, mesures prises visant à la protection de l'environnement.

D) Organisation du chantier en cohérence avec la " charte chantier vert ", phasage de l'opération : 10 points

Gestion des circulations pi / vl (alternat, déviation), mode opératoire de mise en oeuvre des travaux avec phases provisoires et définitives, phasage du chantier et possibilité de s'adapter au planning d'exécution, coordination et délais d'exécution.

Les critères a) et b) de la valeur technique seront jugés de la façon suivante :

Insuffisant = 5 ; moyen = 10 ; bon = 15 ; très bon = 20 ; Les critères c) et d) de la valeur technique seront jugés de la façon suivante : insuffisant = 2,5 ; moyen = 5 ; bon = 7,5 ; très bon = 10.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22 décembre 2011.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

TGI de Lyon, 67 rue Servient, F-69433 Lyon Cedex 03. Tél. (+33) 4 72 60 73 73.

Organe chargé des procédures de médiation :

TGI de Lyon, 67 rue Servient, F-69433 Lyon Cedex 03. Tél. (+33) 4 72 60 73 73.

VI.4.2) Introduction des recours :**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**

TGI de Lyon, 67 rue Servient, F-69433 Lyon Cedex 03. Tél. (+33) 4 72 60 73 73.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

22 décembre 2011.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 11-285380

Libellé de la facture : SAEM Territoires 38 Mr le Directeur 34 rue Gustave Eiffel, F-38028 Grenoble Cedex 1.

Classe de profil : Déb. privés - Pers. morale

Classification des produits :

- Assainissement, voirie et gestion des déchets

Imprimer

Retour

